



LES SERVICES PUBLICS S'ÉCROULENT.

**M. LEGAULT,
AGISSEZ !**

PRÉSENTATION SUR LES SERVICES ESSENTIELS

**TOURNÉE D'ASSEMBLÉES GÉNÉRALES SUR LA GRÈVE
SECTEUR PUBLIC CSN
AVRIL – MAI 2021**

S'UNIR. AGIR. GAGNER. 

Nouvelle façon de faire la grève



- Suite à une contestation judiciaire de la CSN, le Code du travail est modifié sur l'application des services essentiels.
« Lors d'une grève des salariés d'un établissement, les parties sont tenues de maintenir des services essentiels. Ces services sont ceux dont l'interruption peut avoir pour effet de mettre en danger la santé ou la sécurité publique. »
- Augmente notre rapport de force puisqu'une majorité de membres pourront faire de plus longs temps de grève.
(Grève 2015 = 42 minutes par jour de grève)
- Nous sommes en attente d'une décision du Tribunal du travail sur l'application exacte pour la catégorie 4.

Ce qui devrait s'appliquer lors d'un jour de grève



LES SERVICES PUBLICS S'ÉCROULENT.
**M. LEGAULT,
AGISSEZ !**

- Les services essentiels à maintenir varieraient entre 40% et 90% de l'horaire normal de travail selon la catégorie de soins ou de service
- Il faudra maintenir 100% du service aux soins intensifs, en urgence ainsi que dans les centres d'évaluation, de dépistage et de vaccination COVID-19
- Le temps de grève serait plus grand lors des 6 premiers jours
- Tout le personnel d'encadrement devra participer à l'effort des services essentiels en offrant une prestation de travail équivalente à 2 heures pour chaque jour de grève

S'UNIR. AGIR. GAGNER.

Services essentiels à maintenir - Catégorie 4



LES SERVICES PUBLICS S'ÉCROULENT.
**M. LEGAULT,
AGISSEZ !**

En attente d'une décision finale

Le TAT se positionnera entre les % de la CSN et du CPNSSS

Unité de soins et catégorie de soins ou de service	CSN	CPNSSS
Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)		
Hébergement	85 %	90 %
Accueil, évaluation et orientation	70 %/85 %	85 %

Direction des programmes santé mentale, dépendance et jeunesse (DSMD-JE)		
Adaptation et intégration sociale	40 %	70 %
Intervention et suivi de crises	85 %	90 %
Hébergement et hospitalisation	85 %	90 %

Direction des services multidisciplinaires (DSM)		
Infosocial	60 %/70 %	80 %
Service interprofessionnel en centre hospitalier	40 %/60 %	70 %
Consultations et cliniques externes	40 %/60 %	70 %
Archives médicales	40 %/60 %	60 %

S'UNIR. AGIR. GAGNER.



Services essentiels à maintenir - Catégorie 4



LES SERVICES PUBLICS S'ÉCROULENT.
**M. LEGAULT,
AGISSEZ !**

En attente d'une décision finale

Le TAT se positionnera entre les % de la CSN et du CPNSSS

Unité de soins et catégorie de soins ou de service	CSN	CPNSSS
Direction du programme de soutien à l'autonomie de la personne âgée (DSAPA)		
Réadaptation	40 %	70 %
Centre de jour	40 %	70 %
Consultation et cliniques externes	40 %	70 %
Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique (DQEPE)		
	40 %	50 %
Direction des soins infirmiers (DSI)		
	60 %	70 %
Direction du programme déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique (DITSA-DP)		
Hospitalisation et hébergement	85 %	90 %
Intervention et suivi de crises	85 %	90 %
Psychosocial, éducation et psychologie	40 %/60 %	70 %
Adaptation et intégration sociale	40 %/60 %	70 %
Soutien au programme-CRDI	40 %/60 %	60 %

S'UNIR. AGIR. GAGNER.



Services essentiels à maintenir - Catégorie 4



LES SERVICES PUBLICS S'ÉCROULENT.

**M. LEGAULT,
AGISSEZ !**

En attente d'une décision finale

Le TAT se positionnera entre les % de la CSN et du CPNSSS

Unité de soins et catégorie de soins ou de service	CSN	CPNSSS
Pour toutes les directions		
Administratifs	40 %	50 %
Soutien aux programmes	40 %	50 %
Urgence et soins intensifs	100 %	100 %

S'UNIR. AGIR. GAGNER.

